

# Commune de Rainville

## Compte-rendu du Conseil municipal du 27 septembre 2021

### Radars pédagogiques

Ayant constaté que certains automobilistes roulent à une vitesse excessive lors de la traversée du village et après en avoir délibéré, le conseil municipal a demandé à ce que deux radars pédagogiques soient installés aux deux entrées du village, afin que ces automobilistes puissent prendre conscience de la vitesse à laquelle ils roulent.

Pour rappel, il a été constaté, lors d'un contrôle radar de la gendarmerie entre 10h et 11h30 (non demandé par la mairie), plusieurs excès de vitesse dont certains excédaient les 75 km/h alors que la vitesse réglementaire est limitée à 50 km/h.

### Défibrillateur

Le défibrillateur, qui sera installé sur le mur extérieur de la salle polyvalente, sera opérationnel très rapidement.

### Déviations de la fête

Afin d'éviter que les automobilistes ne remontent la rue du Saulcy et pour que la circulation soit plus sécurisée, celle-ci se fera, en double sens, rues du Moncel, des Chenevières et de la Basse Courte-Tille.

### Affouages

Il est demandé de sortir au plus vite les affouages, en tout état de cause avant le 15 octobre 2021.

### Fibre

Des travaux pour installer la fibre dans la commune sont en cours. D'ici 3 à 6 mois, les opérateurs contacteront leurs abonnés pour des propositions commerciales.

### Panneaux de signalisation

Vu l'état des chemins, des panneaux vont être posés pour signaler des dangers particuliers. A certains endroits, des panneaux de limitation de tonnage à 5,5 T, sauf pour les riverains, seront installés. La rue du Pétien et la Cours des Moines sont concernées en premier lieu.

### Locatif rue du Moncel

Le locatif du devant, rue du Moncel sera libre à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2021.